

Lutte anti-vectorielle (LAV) en Grand Est

Bilan annuel régional 2023

www.grand-est.ars.sante.fr

Les agences régionales de santé sont chargées de la surveillance entomologique du moustique tigre et de l'intervention autour des nouvelles implantations. Elles sont également en charge des mesures de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les personnes atteintes de maladies transmises par les moustiques (dengue, chikungunya, zika).

Avec la publication de nouveaux textes réglementaires en 2019, l'ARS Grand Est est chargée depuis début 2020 de définir les mesures de surveillance entomologique et de lutte anti-vectorielle en région.

Ce bilan 2023 est celui de la 4ème année de surveillance entomologique et de lutte anti-vectorielle en Grand Est.

Les opérateurs intervenants en Grand Est

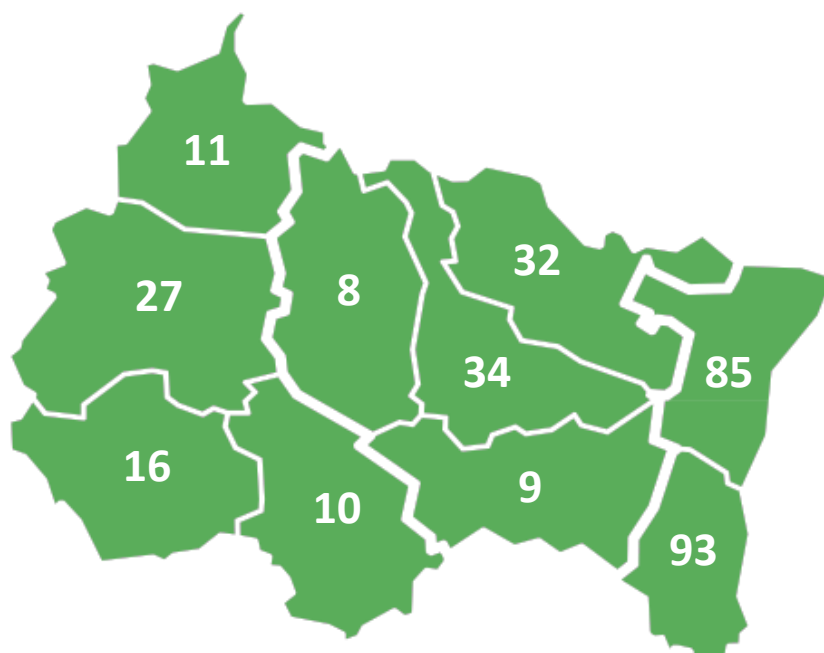
5 C'est le nombre d'opérateurs de démoustication missionnés par l'ARS en 2020 pour la surveillance du moustique tigre et la lutte anti-vectorielle dans les 10 départements du Grand Est :

1. Ardennes (08) et Marne (51) : [le LDAR \(Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches\)](#)
2. Aube (10) : [le SDDEA \(Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et démoustication\)](#) en groupement avec la [FREDON](#)
3. Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57) et Vosges (88) : [ALTOPICTUS](#)
4. Bas-Rhin (67) : [le Syndicat de lutte contre les moustiques](#)
5. Haut-Rhin (68) : [la Brigade Verte](#)

Les dispositifs de surveillance

325 C'est le nombre de pièges qui constituent le réseau de pièges pondoires mis en place dans le cadre de la surveillance organisée par l'ARS sur tout le territoire régional.

Ces pièges sont installés au niveau des collectivités les plus peuplées, des sites sensibles et des sites à risque d'importation.



Les signalements citoyens

394 signalements de moustique tigre au niveau de communes non colonisées ont été réceptionnés et analysés par les opérateurs de démoustication missionnés par l'ARS Grand Est.



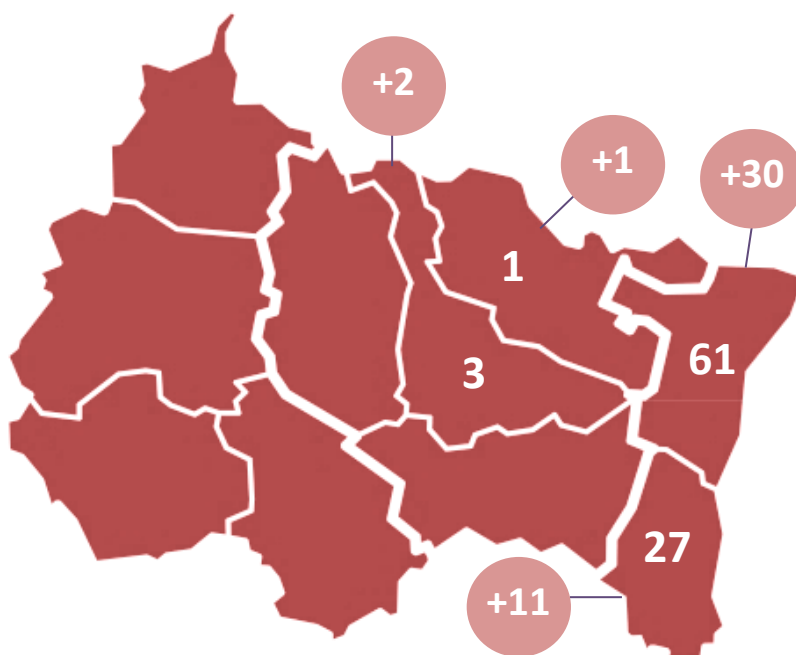
Les traitements autour des signalements et des pièges positifs

Aucune évaluation menée lors des enquêtes autour des signalements ou des pièges positifs n'a conclu à la nécessité de mettre en œuvre un traitement contre les moustiques adultes. Les populations riveraines ont été informées et mises à contribution pour aider à la détection et à la lutte contre la prolifération des moustiques et si nécessaire, les gîtes larvaires ont été supprimés ou traités avec un produit anti-larvaire.

Les communes colonisées

44 nouvelles communes ont été classées en communes colonisées en 2023 à la suite de la surveillance mise en œuvre.

92 communes sont à ce jour colonisées en région Grand Est.



Les maladies vectorielles

à moustique en Grand Est (*dengue, zika, chikungunya...*)



0 cas humain autochtone déclaré (*cas n'ayant pas voyagé en zone de circulation du virus*).

20 cas humains importés de dengue (*cas ayant voyagé en zone de circulation du virus*) ont nécessité la mise en œuvre d'enquêtes de terrain.

16 opérations de démoustication ont été menées afin d'empêcher tout départ d'épidémie.

> Sur notre site internet : www.grand-est.sante.fr

1. [Collectivités territoriales](#) > Sécurité sanitaire et salubrité > Espèces nuisibles à la santé > La lutte anti-vectorielle (LAV)

2. [Grand public](#) > Protégez votre santé > Espèces nuisibles à la santé > Moustique tigre et maladies vectorielles

> Sur la plateforme nationale de surveillance et de signalement : <http://www.signalement-moustique.fr/>

